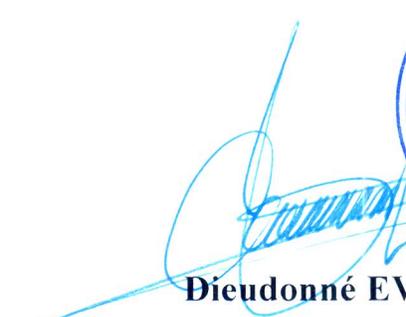


## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), Dépositaire Central Unique (DCU) des Valeurs Mobilières de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), a l'honneur de porter à la connaissance de ses adhérents, des investisseurs et du public, que le Ministère des Finances du Cameroun, émetteur de la valeur #ECMR 5,6 % NET 2018 - 2023#, Code ISIN CM000-002010-7, procédera le **15 novembre 2020**, au remboursement de la deuxième échéance de ladite valeur pour un montant total de **61 200 000 000** (soixante un milliards deux cents millions) de FCFA, soit 50 000 000 000 (cinquante milliards) de FCFA pour le principal et 11 200 000 000 (onze milliards deux cents millions) de FCFA au titre des intérêts.

Le coupon net à percevoir par obligation est de **3 060 FCFA** (soit 2 500 FCFA pour le principal et 560 pour les intérêts) et la date d'ouverture des opérations d'encaissement auprès des Sociétés de Bourse est fixée au **16 novembre 2020**.



**Dieudonné EVOU MEKOU**